



Pôle déplacements et aménagement
Direction du développement et de l'aménagement territorial
Sous-direction habitat, urbanisme, aménagement foncier, eau, environnement

Tél : 05-44-00-16-36

**DECLARATION PREALABLE
AUX SEMIS, PLANTATION OU REPLANTATION
D'ESSENCES FORESTIERES**

(en application de l'article R 126-1 du Code rural)

Demande à adresser à :

Monsieur le Président du Conseil départemental de la Haute-Vienne

11, rue François Chénieux – CS 83112

87031 LIMOGES CEDEX 1

accompagnée de :

- ***la réponse de l'Autorité environnementale (DREAL Nouvelle-Aquitaine) à la demande d'examen au cas par cas, qui lui aura été adressée en 3 exemplaires par le déclarant, s'il s'agit d'un premier boisement et si les parcelles concernées ont une superficie supérieure à 0.5 ha (imprimé CERFA 14734*03) ;***
- ***d'un extrait de la matrice cadastrale ;***
- ***du plan de situation au 1/25 000ème correspondant, délimitant la zone concernée.***

DESIGNATION DU DEMANDEUR

NOM, prénoms : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

Représenté par (le cas échéant) _____

N° SIREN ou SIRET (si personne morale) : _____

Commune(s) où sont situées les parcelles à boiser

TRAVAUX ENVISAGES

Parcelle			Superficie						Nature des essences	Observations Description des travaux
section	N°	lieu-dit	totale			à semer, planter ou replanter				
			ha	a	ca	ha	a	ca		
TOTAL										

FONDEMENTS DU PROJET

- Projet économique en lien avec la filière bois (*préciser*) : _____

- Arrêt de l'activité agricole (*préciser*) : _____

- Motivations environnementales (*préciser*) : _____

- Autres (*préciser*) : _____

Le projet concerne-t-il un premier boisement ? NON / OUI (*rayez la mention inutile*)

Déclaration préalable établie à, le.....

Signature du demandeur :